



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division de l'Encadrement et des Personnels
Administratifs et Techniques

DIEPAT/23-958-1490 du 27/02/2023

**APPEL A CANDIDATURES - CHEF(FE) D'ETABLISSEMENT - CITE INTERNATIONALE -
MARSEILLE**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels titulaires de catégories A

Dossier suivi par : M. GENESTOUX - Chef de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - nicolas.genestoux@ac-aix-marseille.fr - Secrétariat DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Le poste suivant est vacant.

- Chef (ffe) d'établissement

Le poste est localisé à Marseille.

Ce poste a fait également l'objet d'une publication sur la PEP.

Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci-jointe et doivent envoyer leur dossier de candidature, au plus tard le 03 mars 2023 par voie électronique à :

ce.sg@ac-aix-marseille.fr

Les candidatures devront impérativement être envoyées sous couvert de la voie hiérarchique et être assorties :

- d'une lettre de motivation
- d'un curriculum vitae
- du dernier arrêté de changement d'échelon
- de la copie des 3 derniers entretiens professionnels
- et de toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



**FICHE DE POSTE :
Chef d'établissement
Cité internationale – Marseille**

I. Description du poste

- Fonction à assurer : Chef d'établissement
- Corps/ Grade(s) souhaité(s) : titulaire de catégorie A
- Statut du poste : vacant
- Nature du poste : Chef d'établissement public local d'enseignement international (EPLEI)
- Nombre de personnes encadrées :
- Conduite de projets :

II. Régime indemnitaire :

- Classement en catégorie 4
- Poste logé : oui

III. Implantation géographique :

- Localisation du poste : 5 Rue Urbain V – 13002 Marseille
- Lieu d'affectation : Cité internationale
- Service d'affectation :

IV. Environnement de l'emploi :

Un poste de chef d'établissement à la cité internationale de Marseille ouvrira à Marseille à la rentrée 2024. Toutefois compte tenu des enjeux liés à son ouverture, un chef d'établissement est recruté dès la rentrée 2023.

A terme la cité internationale pourra accueillir 2000 élèves dont 200 internes.

Le projet porté par la Cité internationale sera un projet novateur dont **la mixité sociale est un des piliers**. L'établissement, ouvert sur son environnement socio-économique, offrira des perspectives d'excellence, tant pour les cadres internationaux de haut niveau travaillant à Marseille que pour l'ensemble des familles de la région.

Il scolarisera des élèves du CP à la terminale au sein de sections internationales. 5 langues de section seront présentes au sein de la cité internationale : l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'arabe et le chinois. Elle sera la cité de l'Europe, de la méditerranée et de l'orient.

La cité proposera également une offre complémentaire en parcours linguistiques ouverts sur les

langues de la méditerranée, les langues antiques, provençales. Le Projet Mare Nostrum sera, à ce titre, une illustration majeure de cette volonté d'ouverture sur le monde et d'une maîtrise linguistique étoffée.

Une offre linguistique LVB/C étendue (russe, arménien, hébreu, italien, portugais, provençal)

Une vitalité de la diversité linguistique et des projets culturels qui l'incarnent :

- Articulation des langues régionales, des langues et cultures de l'antiquité et des langues de la méditerranée (Mare Nostrum)

- « Ateliers des langues » tournants pour une découverte, une sensibilisation à une langue et des cultures sur une période donnée ; un projet plurilingue et citoyen en 6^{ème} permettant le choix éclairé d'une LV2 en 5^{ème}. La classe de sixième permettra le choix d'une LV2 à partir d'un projet alliant plusieurs langues.

- Semaines des langues réinventées et régulières : présentation d'une culture et d'une langue.

- Des professeurs experts dispensant une pédagogie différenciée accrue pour accompagner la difficulté et les profils divers des élèves.

Un lieu de partenariats, de socialisation et un calendrier scolaire repensé :

- Des liens nombreux et intenses avec des établissements partenaires à l'étranger, dont ceux de l'AEFE, pour faire exister une culture multiculturelle de projets, favoriser le rayonnement d'une offre éducative singulière et d'un territoire. A cet égard, les partenariats feront écho à ceux institutionnels existants (Ville de Marseille, région, métropole).

- Des mobilités et périodes d'immersion longues et réciproques dans les pays ou les établissements étrangers partenaires dont l'AEFE (incluant le temps de vacances et faisant de la cité un lieu de vie).

- Un rythme des enseignements différent et des horaires repensés pour consolider les apprentissages, renforcer l'autonomie et permettre des temps de recherche active.

- Des vacances « super » apprenantes : la cité internationale comme un lieu d'apprentissage, de construction et de socialisation réaffirmé.

Un volet culturel du projet d'établissement construit en partenariat avec les structures culturelles du territoire pour proposer un parcours EAC cohérent et diversifié sur l'ensemble de la scolarité.

V. Description de la fonction :

Mission principale, raison d'être ou finalité du poste :

La mission de Chef d'établissement de la cité internationale s'inscrit dans ce contexte marqué par la richesse et la diversité de la communauté éducative, la variété et la complexité des missions qui conduisent la cheffe ou le chef d'établissement à adapter méthodes, comportements et contenus d'enseignement pour une ambition pédagogique plurilingue.

Les enjeux d'excellence et de mixité sociale marqueront l'action du Chef d'établissement tout au long du parcours de l'élève.

Le Chef d'établissement préfigurateur sera accompagné dès la rentrée 2023 d'un adjoint gestionnaire pour suivre la mise en œuvre de la cité internationale.

Le Chef d'établissement préfigurateur sera en charge avec les services compétents de la mise en œuvre des dispositifs « ressources humaines » et des procédures de recrutement des personnels, notamment ceux qui concernent les postes à profils mais également de la mise en œuvre des procédures de candidature des élèves.

VI. Compétences professionnelles nécessaires et qualités requises :

Être titulaire dans le corps des personnels de direction de l'Education nationale. Les personnels stagiaires ou en détachement dans le corps des personnels de direction ne peuvent pas faire acte de candidature.

Il conviendra de justifier d'au minimum de trois ans de services effectifs dans le dernier poste occupé.

Les candidates ou les candidats devront justifier d'une expérience avérée en France et à l'étranger en cité scolaire internationale. Ils devront également justifier d'une expérience de suivi de travaux et de compétences de dialogue avec les instances partenaires de la cité internationale.

Sont exigées par ailleurs une bonne maîtrise de l'outil informatique et une capacité à s'exprimer couramment dans une langue étrangère. Celle de l'anglais est impérative.

Sont également attendues et exigées des connaissances sur les sections internationales notamment concernant les modalités de recrutement des élèves et des personnels.

VII. Contraintes particulières :

EPLEI

- Le chef d'établissement exerce les compétences attribuées au directeur d'école et au chef d'établissement.
- Entité unique regroupant des classes du 1^{er} et 2nd degré

VIII. Procédure pour candidater :

Les dossiers de candidature, constitués d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, du dernier arrêté de changement d'échelon, et des trois dernières évaluations professionnelles doivent être adressés dans un délai de 15 jours suivant la présente publication, par la voie hiérarchique, au rectorat - secrétariat général, place Lucien PAYE 13621 Aix-en -Provence cedex 1, par courriel à : **ce.sg@ac-aix-marseille.fr**

Pour de plus amples informations sur le poste, prendre contact avec :

Monsieur Bruno MARTIN, Secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille
Téléphone : 04.42.91.71.21